



**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 04 mai 2020
N. réf : 100.101.01.01/JL

Préavis N° 01/2020

<p>DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ADAPTATION DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE AUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE PLANIFICATION (SCHÉMA DIRECTEUR COMMUNAL)</p>
--

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 30'000.- pour adapter la signalisation routière aux résultats de l'étude de planification (schéma directeur communal) des pôles de Rougemont et Flendruz à signaler.

2. CONTEXTE

Dans la continuité du renouvellement des panneaux touristiques situés sur les autoroutes et principales routes cantonales, les communes des Alpes vaudoises, par l'intermédiaire de la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV), ont souhaité coordonner la signalisation de l'ensemble des pôles d'un même axe touristique.

Pour ce faire, un programme de signalisation d'intérêt local a été réalisé avec, pour chaque commune, l'élaboration d'un schéma directeur qui définit :

- La sélection des pôles à signaler ;
- La planification des itinéraires à baliser des pôles sélectionnés.

Afin de passer à la phase de mise en œuvre des différents schémas directeurs communaux, trois mesures principales ont été initiées à l'échelle des Alpes vaudoises :

1. Développement des panneaux d'accueil routiers des principales destinations touristiques de la région.
2. Adaptation de la signalisation routière relative au guidage des pôles à signaler.

3. Développement des panneaux d'information pour piétons situés aux emplacements stratégiques des destinations touristiques (gare, parking, etc.).

De manière générale, les études relatives à ces différents projets sont terminées à ce jour et constituent ensemble un programme de signalisation qu'il s'agit de mettre en œuvre sur le territoire de la commune de Rougemont (production et aménagement des outils de signalisation) et qui doit à terme :

- Optimiser les flux des visiteurs de la région ;
- Permettre une meilleure articulation de la signalisation routière avec celle destinée aux piétons (cohérence, coordination, communication) ;
- Améliorer l'image de la région et la qualité du séjour des touristes ou visiteurs.

3. GOUVERNANCE ET ORGANISATION

A l'échelle de la commune de Rougemont, le programme de signalisation est placé sous la responsabilité d'un groupe de travail composé des personnes suivantes :

- Sonia Lang, Municipale
- André Reichenbach, Syndic
- Frédéric Delachaux, Directeur Pays-d'Enhaut Tourisme
- François Karlen, Police des constructions
- Steve Beck, CITAV

Sur le plan opérationnel, le groupe de travail est accompagné par le bureau d'études Signaxis Sàrl, responsable de produire les pièces techniques utiles à la réalisation du programme de signalisation et d'assurer la coordination avec les représentants des autres communes des Alpes vaudoises et du canton (Service de la promotion économique et de l'innovation (SPEI), Office du tourisme du canton de Vaud (OTV), Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR)).

Sur un plan technique, il s'agit notamment pour Signaxis :

- De mettre à jour les documents de référence (liste des pôles à signaler, etc.) ;
- De produire les fiches de travail nécessaires à la réalisation du projet (fiches techniques liées aux carrefours routiers ou aux emplacements piétons des futurs panneaux, etc.) ;
- D'établir les pièces nécessaires à l'élaboration du préavis communal ;
- D'établir le cahier des charges portant sur la production des nouveaux panneaux et d'analyser les offres formulées par les entreprises ;
- De suivre la phase de production et d'aménagement des panneaux ;
- De fournir les éléments de contenu nécessaires à la communication du projet.

4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS JUSQU'À CE JOUR

1. Panneaux d'accueil

Financés à 100% par le canton (SPEI), les nouveaux panneaux d'accueil routiers situés aux entrées du Pays-d'Enhaut ont pu être aménagés en 2016.



2. Adaptation du guidage routier

Le projet d'adaptation de la signalisation routière aux résultats de la phase de planification s'est appuyé sur la sélection et la hiérarchisation d'une trentaine de pôles à signaler ; des pôles analysés à l'aide de critères définis catégorie par catégorie¹.

Concernant la signalisation des entreprises, il est proposé de suivre les recommandations de l'étude CITAV qui suggère d'adopter une démarche « Bottom-up » :

1. Demande de signalisation qui doit émaner des entreprises avec financement par celles-ci.
2. Evaluation de la demande par une commission ad hoc (Municipalité, commission communale, Police, etc.), notamment en regard des critères de sélection définis sur le plan cantonal (lieu souvent visité, difficile à repérer, situé à l'écart des routes de grand transit).
3. Le cas échéant, signalisation avec un panneau gris + rond rouge selon la réglementation en vigueur.

Pour chacun des pôles sélectionnés dans le cadre du schéma directeur communal, une fiche technique de planification a été établie sur la base des règles et principes régionaux appliqués au niveau local.

¹ Ex. de critères : Hôtellerie (être au bénéfice d'au moins cinq chambres ; servir le petit déjeuner) ; Site naturel (être au bénéfice d'un point d'aboutissement « physiquement » repérable (ex. : parking) ; disposer d'informations sur le site (panneau didactique, etc.), etc..

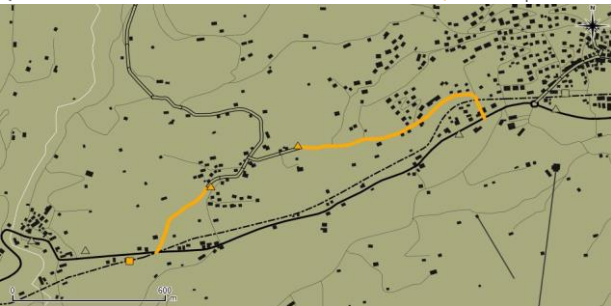
No: P4.2 Le Crêt

1. Présentation générale

- **Commune:** Rougemont
- **Catégorie d'appartenance:** Lieu géographique Hameau
- **Niveau hiérarchique:** 4

2. Scénario de signalisation à mettre en œuvre

● Limites communales ● Réseau routier principal ● Itinéraire routier à baliser
■ Bâtiments ● Réseau ferroviaire ● Itinéraire piéton à baliser



Point d'accès final: Non défini
Point d'aboutissement routier: ▲ Panneau d'entrée de localité
Point d'aboutissement TP: ■ Gare MOB Flendruz
Nbre d'emplacement(s) routier(s) à traiter: 2
Carrefours à traiter avec des indicateurs de direction.
Nbre d'emplacement(s) piéton(s) à traiter: 0
Depuis le panneau d'entrée de localité, poursuite de l'itinéraire en fonction du but final recherché. Depuis la gare, orientation à partir du plan de situation.

Remarques, divers

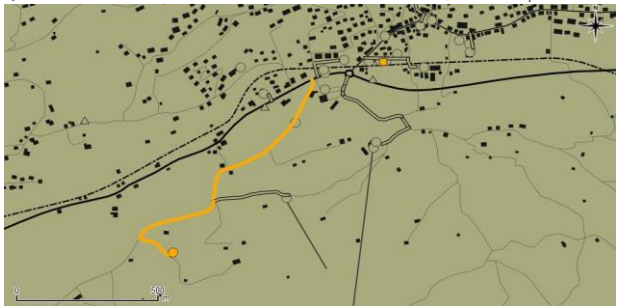
No: P7.8 Log. Groupe Clos-des-Pierres

1. Présentation générale

- **Commune:** Rougemont
- **Catégorie d'appartenance:** Héberg.-Restauration Parahôtellerie
- **Niveau hiérarchique:** 7

2. Scénario de signalisation à mettre en œuvre

● Limites communales ● Réseau routier principal ● Itinéraire routier à baliser
■ Bâtiments ● Réseau ferroviaire ● Itinéraire piéton à baliser



Point d'accès final: ● Enseigne relative au pôle
Point d'aboutissement routier: ● Parking situé à proximité du point d'accès final
Point d'aboutissement TP: ■ Gare MOB Rougemont
Nbre d'emplacement(s) routier(s) à traiter: 2
Carrefours à traiter avec des indicateurs de direction.
Nbre d'emplacement(s) piéton(s) à traiter: 0
Point d'aboutissement routier situé à proximité du point d'accès final. Depuis la gare, orientation à partir du plan de situation.

Remarques, divers

Sur la base des fiches de planification, l'ensemble des 34 emplacements routiers concernés par les pôles à signaler a été analysé et traduit en fiches-carrefours permettant de visualiser la situation actuelle et celle planifiée pour 2020.

Ex. :

Fiche no: 853

1. Présentation générale

- **Commune:** Rougemont
- **Mobilité:** Réseau routier
- **Catégorie:** Carrefour avec indicateurs de direction
- **Coordonnées:** 580774 147988



2. Planification générale

Situation actuelle Planification 2020



3. Mesure de mise en œuvre - Rougemont


- **A maintenir:** Le Crêt
- **A modifier:** Vallée de La Manche
- **A aménager:** -
- **A supprimer:** -

Remarques, divers

Fiche no: 873


1. Présentation générale

- **Commune:** Rougemont
- **Mobilité:** Réseau routier
- **Catégorie:** Carrefour avec indicateurs de direction
- **Coordonnées:** 582507 148783



2. Planification générale

Situation actuelle Planification 2020



3. Mesure de mise en œuvre - Rougemont

- **A maintenir:** -
- **A modifier:** OT + Musée des minéraux
- **A aménager:** Admin. communale (+ Parking couvert), Agence postale
- **A supprimer:** -

Remarques, divers

Présence d'une entreprise; à traiter dans un deuxième temps.
S'assurer de la présence d'une enseigne "Musée minéraux et fossiles" une fois passé le carrefour.

Au final, l'analyse des fiches a permis d'identifier les panneaux à maintenir, à modifier, à aménager ou à supprimer ; puis d'estimer les coûts relatifs à la mise en œuvre du projet (production et aménagement des panneaux et supports éventuels).

3. Panneaux d'information pour piétons

Dans l'optique de garantir une cohérence territoriale globale, la signalisation ne peut se limiter au réseau routier ou au village de Rougemont. Des réponses tout aussi structurées doivent être apportées pour les usagers des transports publics.

Pour ce faire, les communes de Château-d'Oex, d'Ollon (Villars), d'Ormont-Dessous (Le Sépey) et de Rougemont ont récemment développé des panneaux d'information pour piétons (visiteurs et touristes) sur leur territoire ; de la réalisation du concept jusqu'à l'aménagement du mobilier sur le terrain afin de répondre à quatre objectifs principaux :

1. Éviter la signalisation individuelle d'une pléthore de sites (hébergement, restaurants, etc.), principalement en localité.
2. Localiser les principaux lieux, infrastructures et services d'une localité, d'un hameau, voire d'un quartier, de manière collective.
3. Offrir aux visiteurs de la région une information complémentaire à celle transmise par l'Office du tourisme ou certains prestataires et disponible de manière permanente (24h sur 24, 365 jours par an).
4. Orienter les visiteurs en fonction de leur lieu d'intérêt final.

Avec la pose de 7 panneaux-pilote courant 2018, dont deux sur la commune de Rougemont (parking de l'Eglise, bâtiment de l'administration communale), un rapport a été établi avec la synthèse des principaux résultats à prendre en compte dans le cadre du développement de tout projet similaire à l'échelle des Alpes vaudoises.

Ex. :



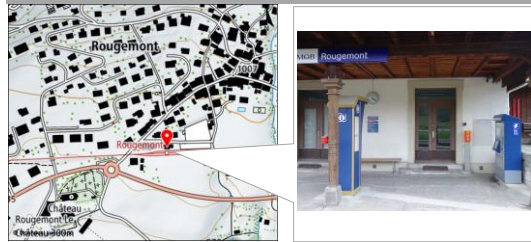


Dans l'optique de terminer l'aménagement des panneaux d'information situés aux endroits stratégiques de la commune de Rougemont, une étude globale a été menée sur le territoire avec l'identification de 4 nouveaux emplacements à traiter : Parking de la Grande salle, Gare MOB de Rougemont, Départ de la télécabine Rougemont-Videmanette, Gare MOB de Flendruz.

Pour chaque emplacement identifié, une fiche technique est établie présentant :

- La localisation du panneau prévu (situation géographique, parcelle, coordonnées, etc.) ;
- Le modèle de panneau prévu le plus adapté aux conditions environnantes (visibilité, infrastructures existantes, etc.) ;
- Une photo-montage.

Ex. :

<p>No emplacement : Info Rougemont_1</p> <p>Localisation</p>  <p>Commune : • Rougemont</p> <p>Propriété parcelle : • Parcelle no 116, commune de Rougemont</p> <p>Descriptif : • Parking de la Grande salle • Devant la façade Sud de l'abri en bois pour vélos • 582'645, 148'674</p> <p>Coordonnées :</p> <p>Design</p> <p>Catégorie : • Panneau d'information pour piétons CITAV</p> <p>Modèle : • N2a</p> <p>Dimensions : • Cf. rapport final lié à la phase-pilote du projet</p> <p>Inscription</p> <p>Support</p> <p>• Recto • Nouveau support à aménager</p> <p>Montage</p> <p>• Montage sur pied. • Orientation : parallèle à la façade Sud de l'abri pour vélos.</p>  <p>Remarque(s)</p>	<p>No emplacement : Info Rougemont_2</p> <p>Localisation</p>  <p>Commune : • Rougemont</p> <p>Propriété parcelle : • Parcelle privée no 2272, Belce Christian</p> <p>Descriptif : • Gare MOB de Rougemont • Au centre de la façade Sud du bâtiment • A la place du support pour l'affichage-papier. • 582'355, 148'601</p> <p>Coordonnées :</p> <p>Design</p> <p>Catégorie : • Panneau d'information pour piétons CITAV</p> <p>Modèle : • N1b</p> <p>Dimensions : • Cf. rapport final lié à la phase-pilote du projet</p> <p>Inscription</p> <p>Support</p> <p>• Recto • Nouveau support à aménager</p> <p>Montage</p> <p>• Montage mural. • Position horizontale centrée par rapport au mur. • Hauteur adaptée au champ de lecture du visiteur (entre 1.30m. et 2.10m.).</p>  <p>Remarque(s)</p> <p>• Prendre contact avec Christian Belce, propriétaire de la parcelle, pour obtenir sa validation.</p>
---	---

Ce projet, financé à 100% par le Fonds d'équipement touristique (FET) du Pays-d'Enhaut, est en cours de finalisation avec, pour chaque emplacement identifié, le développement du graphisme du contenu du panneau, puis la production et l'aménagement du mobilier correspondant.

5. COÛTS RELATIFS À L'ADAPTATION DU GUIDAGE ROUTIER

Le programme de signalisation mené sur la région des Alpes vaudoises a fait l'objet de plusieurs études, coordonnées entre elles du niveau cantonal jusqu'à l'échelon local. Les devis pour la mise en œuvre du programme ont été établis sur la base des prix pratiqués actuellement pour ce genre de travaux et prestations.

L'étude liée au renouvellement de la signalisation routière a permis d'identifier des coûts totaux de mise en œuvre estimés à CHF 27'600.- TTC pour les 34 emplacements analysés. Ce montant inclut l'ensemble des différentes phases de travaux (production et aménagement), ainsi que les coûts liés à l'aménagement de supports spécifiques (socle en béton, mât, cadre galvanisé).

Avec la prise en charge de l'aménagement des panneaux par le service communal compétent, une participation de la DGMR par rapport à certains indicateurs de direction situés hors localité, une participation de la part des principaux bénéficiaires, voire une économie d'échelle lors de la commande groupée de panneaux, ce montant sera substantiellement diminué. A ce stade de la réflexion, il est cependant difficile d'évaluer le montant de la part qui sera économisée.

Les prestations du bureau d'études Signaxis Sàrl pour l'accompagnement du groupe de travail et la réalisation des pièces techniques correspondantes se montent à un total de CHF 4'603.- TTC. Lequel avait été porté au budget 2019 sous le compte 1600.3145.3 « Tourisme – Etudes projets »

Travaux :	CHF	27'600.00
Production et aménagement	CHF	27'600.00
Divers et imprévus :	CHF	2'400.00
Divers et imprévus, environ 10 %	CHF	2'400.00
Total des travaux TTC :	CHF	30'000.00

6. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 09 juin 2020

- Vu** le préavis N° 01/2020
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les divers travaux liés à l'adaptation de la signalisation routière aux résultats de l'étude de planification (schéma directeur) ;
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 30'000.-.
- **De financer** ce montant par les liquidités communales par un dépassement budgétaire sur le compte 4300.3143.1 « Entretien et achat signalisation »
- **D'amortir**, cet investissement en une fois par le compte à créer N°4300.3317, « Amortissement - Signalisation. ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 04 mai 2020 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 09 juin 2020.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 



 André Reichenbach Ronick Lenoir

Déléguée municipale
- Mme Sonia Lang